

États financiers de

**LA CHAMBRE DE
COMMERCE DU CANADA**

Et rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 décembre 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de La Chambre de commerce du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Chambre de commerce du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG s.n.c. / s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 2 avril 2022

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	4 067 826 \$	1 638 570 \$
Débiteurs (note 2)	1 773 999	1 210 845
Charges payées d'avance	241 892	297 410
	<u>6 083 717</u>	<u>3 146 825</u>
Placements (note 3)	4 679 976	3 972 836
Placements affectés (note 3)	1 964 467	2 068 368
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 677 397	2 024 165
	<u>14 405 557 \$</u>	<u>11 212 194 \$</u>
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 5)	3 331 366 \$	1 060 324 \$
Produits reportés (note 6)	4 310 682	3 551 448
Tranche à court terme de l'emprunt bancaire (note 13)	212 931	202 729
	<u>7 854 979</u>	<u>4 814 501</u>
Emprunt bancaire (note 13)	302 576	515 507
Dépôts de garantie pour détenteurs de carnets (note 12 (a))	1 964 467	2 068 368
Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	560 507	652 231
	<u>10 682 529</u>	<u>8 050 607</u>
Actifs nets (note 7)		
Investis en immobilisations corporelles et incorporelles	624 705	677 020
Fonds d'initiatives stratégiques	600 000	600 000
Fonds de réserve pour éventualités	2 498 323	1 884 567
Non affectés	—	—
	<u>3 723 028</u>	<u>3 161 587</u>
Engagements (note 8)		
Éventualités (note 12 (b))		
Impact de la COVID-19 (note 14)		
	<u>14 405 557 \$</u>	<u>11 212 194 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits		
Cotisations annuelles Sociétés	4 634 740 \$	4 211 801 \$
Conseils et chambres	330 377	335 716
Associations commerciales	252 711	197 197
	<hr/>	<hr/>
	5 217 828	4 744 714
Vente de carnets	1 031 786	896 821
Certification de documents	624 753	618 880
Événements et conférences	1 647 691	1 86 703
Campagnes et conseils	1 361 666	–
Services aux entreprises de la Chambre	175 352	208 410
Projets de politique sponsorisés	5 000	68 950
Placements	153 471	170 931
Services d'abonnement	222 563	228 878
Autres activités (annexe)	579 269	1 604 859
	<hr/>	<hr/>
	5 801 551	5 667 432
	<hr/>	<hr/>
	11 019 379	10 412 146
Charges		
Salaires et avantages sociaux	6 064 471	6 026 680
Charges administratives (annexe)	2 706 304	2 457 491
Loyer	597 590	637 530
Événements et conférences	498 995	327 681
Campagnes et conseils	272 634	–
Services aux entreprises de la Chambre	29 951	38 143
Projets de politique sponsorisés	–	96 456
Services d'abonnement	76 040	75 378
Honoraires professionnels	123 079	111 421
Frais de déplacement	18 957	43 784
	<hr/>	<hr/>
	10 388 021	9 814 564
Excédent des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	631 358	597 582
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(69 917)	86 485
	<hr/>	<hr/>
Excédent des produits sur les charges	561 441 \$	684 067 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Fonds d'initiatives stratégiques	Fonds de réserve pour éventualités	Non affectés	2021 Total	2020 Total
Actifs nets au début de l'exercice	677 020 \$	600 000 \$	1 884 567 \$	– \$	3 161 587 \$	2 477 520 \$
Excédent des produits sur les charges	–	–	–	561 441	561 441	684 067
Transfert du fonds non grevé d'affectations	–	–	613 756	(613 756)	–	–
Variation des actifs nets, investis en immobilisations corporelles et incorporelles						
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	129 755	–	–	(129 755)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(476 523)	–	–	476 523	–	–
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	91 724	–	–	(91 724)	–	–
Remboursement de la dette à long terme	202 729	–	–	(202 729)	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	624 705 \$	600 000 \$	2 498 323 \$	– \$	3 723 028 \$	3 161 587 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Provenance (utilisation) des fonds		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	561 441 \$	684 067 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	476 523	404 403
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à des baux	(91 724)	(91 725)
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(69 917)	86 485
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation (note 9)	2 522 640	805 482
	<u>3 398 963</u>	<u>1 888 712</u>
Activités de financement		
Produits de la dette à long terme	(202 729)	(96 300)
Activités d'investissement		
Achat net de placements	(533 322)	(582 776)
Augmentation des dépôts de garantie pour détenteurs de carnets	(103 901)	(330 138)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(129 755)	(106 367)
	<u>(766 978)</u>	<u>(1 019 281)</u>
Augmentation de l'encaisse	2 429 256	773 131
Encaisse au début de l'exercice	1 638 570	865 439
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>4 067 826 \$</u>	<u>1 638 570 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2021

La Chambre de commerce du Canada (la « Chambre ») a été constituée sans capital-actions le 12 janvier 1929 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À compter du 28 janvier 2014, la Chambre a poursuivi son existence sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisme sans but lucratif au sens du paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* la Chambre n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

La Chambre est le principal défenseur des politiques publiques qui épousent les intérêts des entreprises canadiennes. Elle a pour objectif de favoriser un environnement concurrentiel solide qui profite au Canada et à tous les Canadiens.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

a) Constatation des produits

La Chambre comptabilise les apports selon la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, considérant que la perception des cotisations est raisonnablement assurée.

Les cotisations perçues au cours de l'exercice qui se rapportent à un exercice ultérieur sont comptabilisées à titre de produits reportés.

Les produits des ventes de carnets sont comptabilisés au moment de l'émission des carnets.

Les produits de la certification de documents et les produits tirés des événements et conférences et des campagnes et conseils sont comptabilisés au cours de l'exercice où le service est rendu ou l'événement a lieu. Les sommes perçues d'avance sont comptabilisées dans les produits reportés.

Les autres produits sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations, comme suit :

Actif	Durée Méthode	Durée d'utilisation
Matériel de bureau	linéaire	4 - 10 ans
Matériel et logiciels informatiques	linéaire	3 - 5 ans
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

c) Instruments financiers

La Chambre évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, elle les évalue au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, ainsi que des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés, des fonds communs de placement, et des fonds en gestion commune qui sont mesurés à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats. Les gains/pertes réalisé(e)s sont inclus(es) dans le revenu du placement dans l'état des résultats.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, la Chambre détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, la Chambre comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

d) Financement de projets

Le financement de projets relatif à des activités devant être entreprises au cours d'exercices futurs est comptabilisé dans l'état de la situation financière dans les produits reportés puis constaté en produit lorsque les dépenses correspondantes sont engagées.

e) Incitatifs relatifs à des baux

Les incitatifs relatifs à des baux sont reportés et amortis sur les durées respectives des baux.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées chaque année et les ajustements nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les principales estimations faites par la direction comprennent les hypothèses sous-tendant l'évaluation de la provision pour créances douteuses.

2. Débiteurs

Les débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2021	2020
Cotisations	765 369 \$	811 328 \$
Comptes clients	128 473	94 798
Intérêts courus	95 877	115 706
Autres	953 264	378 582
	1 942 983	1 400 414
Provision pour créances douteuses	(168 984)	(189 569)
	1 773 999 \$	1 210 845 \$

3. Placements

a) Les placements, à la valeur marchande :

31 décembre 2021	Coût	Valeur comptable
Billets à terme et obligations bonds de sociétés	5 366 665 \$	5 401 371 \$
Fonds communs de placement	467 491	485 223
Fonds communs	804 445	757 849
	6 638 601 \$	6 644 443 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

3. Placements (suite)

a) Les placements, à la valeur marchande (suite):

31 décembre 2020	Coût	Valeur comptable
Billets à terme et obligations bonds de sociétés	4 753 191 \$	4 843 720 \$
Fonds communs de placement	415 086	418 978
Fonds communs	797 168	778 506
	5 965 445 \$	6 041 204 \$

Les placements sont gérés par des gestionnaires de placement conformément à la politique de placement de la Chambre, qui a été approuvée par le conseil d'administration. Les seuls placements prévus par la politique de placement sont les titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés dont la cote est égale ou supérieure à BBB, les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune. Les titres à revenu fixe de la Chambre sont assortis de taux d'intérêt effectifs variant de 1,00 % à 4,82 % et d'échéances variant de 1 à 5 années.

b) Les placements sont répartis comme suit :

	2021	2020
Placements non affectés	4 679 976 \$	3 972 836 \$
Placements affectés	1 964 467	2 068 368
	6 644 443 \$	6 041 204 \$

Les placements affectés servent de dépôts de garantie pour les détenteurs de carnets, tel qu'il est décrit à la note 12.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

			2021	2020
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel de bureau				
informatiques	508 292 \$	251 340 \$	256 952 \$	291 453 \$
Matériel et logiciels	1 058 724	692 201	366 523	506 214
Améliorations locatives	1 906 086	852 164	1 053 922	1 226 498
	3 473 102 \$	1 795 705 \$	1 677 397 \$	2 024 165 \$

Le coût et l'amortissement cumulé sont indiqués nets des sorties d'immobilisations entièrement amorties de 368 523 \$ (néant en 2020). Au 31 décembre 2020, les coûts et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 3 711 870 \$ et 1 687 705 \$.

5. Crédoeurs et charges à payer

Sont incluses dans les crédoeurs et charges à payer les sommes à remettre à l'État de néant \$ (7 598 \$ en 2020) qui comprennent les taxes à la consommation, l'impôt-santé des employeurs et les remises salariales correspondantes.

6. Produits reportés

Le solde à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

	2021	2020
Cotisations	2 269 335 \$	2 234 466 \$
Autres projets et activités	2 041 347	1 316 982
	4 310 682 \$	3 551 448 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

7. Actifs nets

(a) Gestion du capital

Pour ce qui est des actifs nets, la Chambre a l'intention de les utiliser pour financer ses activités courantes, ses projets futurs et l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles nécessaires à ses opérations. La Chambre gère ses actifs nets en établissant des fonds grevés d'affectations et en y versant des montants appropriés en vue de projets, d'éventualités et d'autres besoins en capital prévus dans l'avenir.

La Chambre n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital .

(b) Fonds grevés d'affectations

(i) Fonds de réserve pour éventualités

Il s'agit d'un fonds établi par le conseil d'administration afin d'améliorer la situation financière de l'Association. Le fonds sert de réserve à la Chambre advenant un important déficit imprévu et qui ne figurait pas dans le budget, des dépenses ne pouvant être payées à même d'autres fonds. L'objectif de la Chambre consiste à conserver dans le Fonds de réserve pour éventualités un solde équivalent à trois mois de dépenses de fonctionnement engagées.

(ii) Fonds d'initiatives stratégiques

Ce fonds a été établi par le conseil d'administration pour financer les coûts futurs associés aux initiatives stratégiques. L'objectif de la Chambre consiste à conserver dans le Fonds d'initiatives stratégiques un solde de 600 000 \$ à l'appui des initiatives stratégiques de croissance au-delà des dépenses normales de fonctionnement.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

8. Engagements

La Chambre loue des locaux et du matériel aux termes de contrats ayant diverses dates d'échéance (Ottawa - 2028, Toronto - 2025, Montréal - 2025). Les engagements se présentent comme suit :

2022	658 215 \$
2023	713 103
2024	728 267
2025	640 654
2026	508 933
Années suivantes	881 860
	<hr/>
	4 131 032 \$

9. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2021	2020
Débiteurs	(563 154)\$	(255 695)\$
Charges payées d'avance	55 518	(79 929)
Créditeurs et charges à payer	2 271 042	168 225
Produits reportés	759 234	972 881
	<hr/>	<hr/>
	2 522 640 \$	805 482 \$

10. Avantages sociaux futurs

La Chambre est l'administrateur du Régime de pension des employés de la chambre de commerce du Canada, qui est un régime de retraite à cotisations déterminées enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Les cotisations patronales que la Chambre a versées au régime de retraite à cotisations déterminées durant l'exercice en cours s'élevaient à 141 147 \$ (150 146 \$ en 2020). Cette contribution est incluse dans les charges liées à la rémunération et aux avantages sociaux.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

11. Risques financiers

La Chambre s'expose aux risques suivants en lien avec ses instruments financiers.

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Chambre encourt des pertes sur crédit du fait que les contreparties aux instruments financiers peuvent manquer à leurs obligations. L'exposition au risque de crédit est réduite au minimum, car la plupart de ces contreparties sont solvables.

La Chambre évalue continuellement ses comptes débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, la provision pour créances douteuses se chiffrait à 168 984 \$ (189 569 \$ en 2020).

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Chambre ne soit pas en mesure de remplir ses obligations liées à des passifs financiers ou de satisfaire à des besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Chambre s'attend à respecter ces obligations dans les délais prévus en produisant des flux de trésorerie suffisants issus de ses membres. La Chambre estime que ses instruments financiers ne l'exposent à aucun risque important de liquidité découlant de ses instruments financiers.

(c) Risque de marché :

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

(i) Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Chambre estime ne pas encourir de risque de change important découlant de ses instruments financiers.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

11. Risques financiers (suite)

(c) Risque de marché (suite)

(ii) Risque de taux d'intérêt et autre risque de prix

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt. La Chambre est exposée à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, puisque la juste valeur desdits instruments peut fluctuer par suite des variations de taux d'intérêt. Le risque lié aux autres prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Chambre est exposée à d'autres risques de prix relativement à ses placements dans des fonds mutuels et communs, qu'elle détient conformément à sa politique de placement. La Chambre est exposée à un risque de taux d'intérêt en raison de son emprunt bancaire et de ses placements dans des billets à terme et obligations de sociétés conformément à sa politique de placement, qu'elle détient conformément à sa politique de placement.

Par rapport à l'an dernier, il n'y a eu aucun changement quant à l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, des politiques, des procédures et des méthodes de gestion de la Chambre.

12. Carnets

a) Dépôts de garantie

La Chambre est l'organisme canadien autorisé à émettre des carnets. Avant l'émission, la Chambre exige un dépôt de garantie du client (le détenteur du carnet) devant couvrir les droits de douanes et autres taxes qui deviendraient payables aux autorités douanières des pays étrangers si les marchandises n'étaient pas retirées de la douane du pays d'importation dans les délais prescrits ou si les procédures normales n'étaient pas suivies. Les dépôts de garantie qui sont acceptés par la Chambre pour l'émission d'un carnet comprennent les dépôts en d'espèces, les cautionnements ou les lettres de crédit délivrées par des institutions financières reconnues. Les seuls dépôts de garantie comptabilisés au bilan sont ceux qui ont été reçus en espèces.

b) Éventualités

Si une plainte est reçue, toute une série d'étapes commence en vue de résoudre le problème; dans certains cas, cette procédure peut durer plusieurs mois ou même plusieurs années.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

12. Carnets (suite)

b) Éventualités (suite)

La Chambre a inscrit 3 400 \$ (3 400 \$ en 2020) pour les réclamations Carnet qui pourraient vraisemblablement se terminer par une perte en raison d'une garantie insuffisante selon l'estimation des gestionnaires. Vu la difficulté de prévoir le montant de réclamation éventuel, les pertes réelles pourraient différer des estimations des gestionnaires et avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Chambre. Tout écart entre les pertes réelles et les pertes estimatives sera constaté en charge au cours de l'exercice du règlement.

13. Emprunt bancaire

Le 17 octobre 2018, la Chambre a contracté un emprunt bancaire de 1 032 855 \$ qui porte intérêt au taux de 4,92 % et est remboursable par des versements mensuels mixtes (capital et intérêts) de 19 453 \$. L'emprunt est amorti sur 5 ans et arrive à échéance en septembre 2023.

En raison de la COVID-19, la Chambre a reporté les paiements de principal d'avril 2020 à septembre 2020 jusqu'à la fin de l'emprunt et n'a effectué des paiements d'intérêts que pendant ces mois. La nouvelle date d'échéance de l'emprunt a donc été fixée à avril 2024.

Les sommes à verser au cours des trois prochaines années en remboursement de l'emprunt s'établissent comme suit :

2022	212 931 \$
2023	185 605
2024	116 971
	<hr/>
	515 507 \$

14. Impact de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété que l'éclosion de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques, ce qui a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux.

La direction a ouvertement mis en œuvre certaines stratégies et mesures en réponse à l'éclosion de COVID-19. La santé et la sécurité de tout le personnel de la Chambre ont été prioritairement renforcées et la direction a imposé le télétravail, elle a suspendu tous les voyages et les événements, elle a annulé toutes les réunions en personne et fait appel aux méthodes numériques, et elle a cherché à obtenir du financement dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Le financement obtenu, qui s'élève à 118 465 \$ (888 756 \$ en 2020), a été comptabilisé en produit à l'état des résultats au poste Autres activités.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

14. Impact de la COVID-19 (suite)

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé qu'il n'était pas nécessaire pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.

La durée et l'ampleur ultimes de l'impact de la pandémie sur les activités et la situation financière de la Chambre ne sont pas connues pour le moment. Ces répercussions pourraient comprendre une diminution des flux de trésorerie futurs, des fluctuations de la valeur de l'actif et du passif, et l'utilisation de l'actif net cumulé à l'appui des activités. Il n'est pas possible pour le moment d'établir une estimation de l'effet financier de cette pandémie.

15. Information comparatives:

Certaines 2020 informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Annexe - Informations supplémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2021

	2021	2020
Produits d'autres activités		
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)	118 465 \$	888 856 \$
Salesforce	–	45 750
Comptes en fiducie	5 400	8 850
Autres	205 404	158 403
	579 269 \$	1 604 859 \$
	2021	2020
Charges administratives		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	476 523 \$	404 403 \$
Charges d'exploitation	533 427	401 107
ISDE	2 232	369 084
Frais relatifs à la certification en ligne	246 755	224 200
Support informatique	231 448	205 438
Mauvaises créances	145 043	188 595
Frais de téléphone	159 769	178 041
Cotisations internationales	148 738	152 467
Frais de service	142 295	143 086
Projets spéciaux	31 876	130 715
Surveillance des médias	84 640	60 355
Chambre 2025	503 558	–
	2 706 304 \$	2 457 491 \$